

Entendu au congrès... l'assortiment en approche

mer 22/03/2023 - 16:15



Le 50^{ème} congrès national de Culture Presse s'est ouvert hier. Pièce-maîtresse de l'événement, la traditionnelle table ronde autour de la distribution a réuni ce matin les représentants des SADP, des dépositaires, et de l'Arcep. Morceaux choisis autour de la mise en œuvre de l'assortiment.

Laure de la Raudière, présidente de l'Arcep : « La mise en œuvre de l'assortiment et du plafonnement est à mes yeux un des piliers de la nouvelle loi Bichet. C'est une avancée car elle permet aux points de vente de reprendre la main sur le choix des titres qu'ils offrent. L'Arcep mesure à quel point l'application de ces dispositifs est attendue : je ne souhaite pas que des délais supplémentaires puissent encore différer l'application de l'accord interprofessionnel. Je demande donc à MLP et France Messagerie de poursuivre leurs efforts pour que cet accord voit le jour dans les meilleurs délais de façon concrète chez les marchands de presse. »

Sandro Martin, directeur général de France Messagerie : « Aujourd'hui, une centaine de marchands sont entrés dans l'accord assortiment, via 22 dépositaires partout sur le territoire. Ce qu'on constate, c'est que 90 % des marchands ont fait usage de leurs droits en ajoutant ou enlevant des titres ou en agissant sur les quantités. La plupart de ces modifications n'entraînent pas de bouleversements de l'offre du linéaire et des titres. En revanche, certains marchands ont fait beaucoup modifications. Sept d'entre deux ont ainsi retiré un quart de leur offre de titres, c'est énorme aussi bien pour les éditeurs, les distributeurs, et les marchands. Il s'agissait en général de GMS ou d'enseignes, qui avaient pour stratégie de réduire fortement leur linéaire presse, mais il est tout de même important que nous veillions à ne pas avoir d'effets aussi massifs au niveau national. Le dépôt de Versailles va déployer l'assortiment à partir de la semaine prochaine, puis ce sont ensuite cinq à dix dépôts qui entreront dans le dispositif tous les 15 jours. »

José Ferreira, président des MLP : « L'assortiment donnera de nouveaux droits aux marchands, avec plus de liberté pour intervenir sur leur offre. La liberté du commerce est un droit, mais celle donnée aux marchands doit pas se faire au détriment des éditeurs. Pour MLP, il s'agira de trouver de nouvelles possibilités de vente pour les titres laissés de côté par les marchands. Nous sommes mandataires de ces éditeurs, c'est notre rôle de messagerie de trouver une solution. La loi s'applique à tous les marchands donc il faut quand même être vigilants : il y aura des produits en moins, ce qui fait du chiffre d'affaires en moins pour les messageries, les éditeurs, mais aussi in fine pour les marchands. »

Philippe Charbit, délégué général du Syndicat national des dépositaires de presse (SNDP) : « L'assortiment représente une vraie opportunité de développement des ventes. C'est un outil qui nous permettra de gérer et d'optimiser l'offre, d'avoir une offre adaptée à la clientèle de chaque point de vente, et d'avoir enfin des produits demandés et vendeurs. Nous pensons que cela n'entraînera pas une réduction de l'offre, mais permettra d'arriver à une offre vendeuse et cohérente. Selon nous, la crainte de certains éditeurs sur les refus des numéros 1 ou les réimplantations est sans fondement : quel commerçant pourrait refuser le développement de son chiffre d'affaires ? Nous ferons tout pour que l'assortiment soit une réussite. Travaillons ensemble, et montrons aux éditeurs que leurs craintes sont vaines, qu'ils peuvent investir dans la presse papier et compter sur nous. »